

TARIFS 2025 / 2026 - ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

T1 : +1750

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	117,5	9,3
Midi 3 jours	90,0	
Midi 2 jours	61,3	
Midi 1 jour	31,3	
Soir 4 jours	94,1	7,5
Soir 3 jours	72,1	
Soir 2 jours	49,2	
Soir 1 jour	25,1	
Vacances		
Semaine 5 jours		112
Semaine 4 jours		92
Journée		25

T4 : 1000 - 1250

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	89,9	7,1
Midi 3 jours	68,9	
Midi 2 jours	47,0	
Midi 1 jour	24,0	
Soir 4 jours	72,0	5,7
Soir 3 jours	55,2	
Soir 2 jours	37,6	
Soir 1 jour	19,2	
Vacances		
Semaine 5 jours		91
Semaine 4 jours		75
Journée		20

T7 : -500

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	68,0	5,4
Midi 3 jours	52,2	
Midi 2 jours	35,5	
Midi 1 jour	18,1	
Soir 4 jours	54,5	4,4
Soir 3 jours	41,7	
Soir 2 jours	28,5	
Soir 1 jour	14,5	
Vacances		
Semaine 5 jours		63
Semaine 4 jours		52
Journée		14

T2 : 1501 - 1750

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	111,8	8,9
Midi 3 jours	85,7	
Midi 2 jours	58,4	
Midi 1 jour	29,8	
Soir 4 jours	89,6	7,1
Soir 3 jours	68,6	
Soir 2 jours	46,8	
Soir 1 jour	23,9	
Vacances		
Semaine 5 jours		102
Semaine 4 jours		84
Journée		23

T5 : 701 - 1000

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	81,0	6,4
Midi 3 jours	62,1	
Midi 2 jours	42,3	
Midi 1 jour	21,6	
Soir 4 jours	64,9	5,1
Soir 3 jours	49,7	
Soir 2 jours	33,9	
Soir 1 jour	17,3	
Vacances		
Semaine 5 jours		85
Semaine 4 jours		70
Journée		19

T3 : 1251 - 1500

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	99,6	7,9
Midi 3 jours	76,4	
Midi 2 jours	52,0	
Midi 1 jour	26,6	
Soir 4 jours	79,8	6,3
Soir 3 jours	61,1	
Soir 2 jours	41,7	
Soir 1 jour	21,3	
Vacances		
Semaine 5 jours		97
Semaine 4 jours		79
Journée		22

T6 : 501 - 700

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	73,7	5,9
Midi 3 jours	56,5	
Midi 2 jours	38,5	
Midi 1 jour	19,7	
Soir 4 jours	59,1	4,7
Soir 3 jours	45,2	
Soir 2 jours	30,8	
Soir 1 jour	15,7	
Vacances		
Semaine 5 jours		68
Semaine 4 jours		56
Journée		15

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.

En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

La journée complète comprend l'accueil du matin, du midi et du soir. Pour les formules 1 jour, 2 jours, 3 jours et 4 jours, les jours choisis sont des jours fixes pour toute l'année scolaire (tous les lundis, tous les mardis ... etc)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit

Baisse de 10% à partir du 3ème enfant inscrit